


Octobre 2012

	منظمة الأغذية والزراعة للأمم المتحدة	联合国 粮食及 农业组织	Food and Agriculture Organization of the United Nations	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture	Продовольственная и сельскохозяйственная организация Объединенных Наций	Organización de las Naciones Unidas para la Alimentación y la Agricultura
---	--	--------------------	---	---	---	--

CONSEIL

Cent quarante-cinquième session

Rome, 3-7 décembre 2012

Rapport sur le Programme de travail pluriannuel du Conseil 2013-2016

Résumé

Conformément à la section D (résolution 8/2009 intitulée « Mise en œuvre des actions du Plan d'action immédiate relatives au Conseil de la FAO ») du volume II des Textes fondamentaux, le Conseil établit un programme de travail pluriannuel couvrant une période d'au moins quatre ans. Un projet de programme de travail pluriannuel a été élaboré lors de réunions informelles, facilitées par le Président indépendant du Conseil. Ce processus a abouti à l'adoption officielle par le Conseil à sa cent quarantième session (novembre-décembre 2010¹) de son premier programme de travail pluriannuel pour 2010-2013. Celui-ci a été ensuite approuvé par la Conférence de la FAO à sa trente-septième session (juin-juillet 2011). La Conférence a reconnu que le Programme de travail pluriannuel était un bon outil de planification et qu'il devait être un point permanent de l'ordre du jour du Conseil.

En outre, comme l'a demandé le Conseil à sa cent quarante-quatrième session², les actions du PAI qui n'ont pas encore été achevées ont été ajoutées au présent programme de travail.

Mesure suggérée au Conseil

Le Conseil pourra souhaiter i) noter que les changements apportés au Programme de travail pluriannuel par rapport à la version qui lui a été soumise lors de sa précédente session sont signalés par un astérisque et ii) approuver le programme de travail pluriannuel pour 2016.

Pour toute question relative au contenu du présent document, prière de s'adresser à:

Luc Guyau
Président indépendant du Conseil

Tél.: +39 06 570 54061

¹ CL 140/REP, paragraphe 73.

² CL 144/REP, paragraphes 60, 61 et Appendice C.

Le tirage du présent document est limité pour réduire au maximum l'impact des méthodes de travail de la FAO sur l'environnement et contribuer à la neutralité climatique. Les délégués et observateurs sont priés d'apporter leur exemplaire personnel en séance et de ne pas demander de copies supplémentaires. La plupart des documents de réunion de la FAO sont disponibles sur internet, à l'adresse www.fao.org.

1. Les informations relatives aux sessions devant se tenir durant la période 2013-2016 doivent être considérées comme indicatives à ce stade, étant donné que des événements imprévisibles peuvent avoir une incidence sur l'ordre du jour du Conseil. Les calendriers des organes qui rendent compte au Conseil et qui avaient été fixés pour l'exercice biennal 2011-2012 sont les mêmes que ceux qui sont proposés pour les deux exercices biennaux suivants, conformément aux dispositions des Textes fondamentaux³. Lorsque des ajustements pourraient leur être apportés, on a ajouté « à déterminer » aux entrées concernées.

2. L'examen des rapports intérimaires sur la mise en œuvre du PAI est un autre domaine qui pourrait faire l'objet de modifications, selon les décisions que le Conseil prendra sur la fréquence souhaitable. Dans ce contexte, on portera une attention spéciale au point de l'ordre du jour qui concerne l'évaluation des réformes de la gouvernance prévue par l'action 2.74⁴, du PAI, sachant que les organes directeurs doivent encore approuver les conditions dans lesquelles elle se déroulera.

³ Textes fondamentaux, volume II, section D (résolution 8/2009 intitulée « Mise en œuvre des actions du Plan d'action immédiate relatives au Conseil de la FAO »).

⁴ « La Conférence évaluera l'introduction des réformes concernant la gouvernance, notamment le rôle et le fonctionnement des conférences régionales, avec un examen indépendant à l'appui de ce processus. »

ANNEXE

Programme de travail pluriannuel du Conseil Version révisée couvrant la période 2013-2016

I. Objectif général du Conseil

Le Conseil donne à la Conférence, en temps voulu, des orientations précises et équilibrées sur les stratégies, les priorités, les programmes et le budget de l'Organisation, ainsi que sur les questions d'ordre constitutionnel, organisationnel, administratif et financier. Le Conseil fournit également des évaluations claires de la situation de l'alimentation et de l'agriculture dans le monde et il exerce ses fonctions de supervision et de surveillance en application des dispositions des Textes fondamentaux de l'Organisation, y compris la résolution 8/2009 de la Conférence. Il fonctionne de façon efficiente et efficace en se souciant des résultats et tient ses sessions dans le cadre du plan de travail à évolution continue présenté en annexe de la Note sur les méthodes de travail du Conseil.

II. Résultats

A. Définition des stratégies et des priorités et planification du budget

Résultat: Les décisions de la Conférence concernant les stratégies, les priorités, les programmes et le budget de l'Organisation, ainsi que la situation de l'alimentation et de l'agriculture dans le monde, se fondent sur les avis du Conseil.

Indicateurs et objectifs:

- Le rapport de la Conférence tient compte des recommandations du Conseil concernant le Cadre stratégique, le Plan à moyen terme (PMT) et le Programme de travail et budget (PTB).
- Pour examiner et adopter le budget de l'Organisation, la Conférence dispose d'une recommandation explicite du Conseil sur le montant du budget.
- Les avis du Conseil sur les questions concernant la situation de l'alimentation et de l'agriculture dans le monde sont approuvés par la Conférence.
- La Conférence approuve l'ordre du jour provisoire que le Conseil lui recommande.

Produits: Des décisions claires et précises et des recommandations à la Conférence.

Activités:

- Examen et évaluation des recommandations formulées par le Comité financier, le Comité du Programme et leurs réunions conjointes en ce qui concerne le Cadre stratégique, le PMT et le PTB, et recommandations claires y relatives, à l'intention de la Conférence.
- Examen et évaluation des recommandations formulées par les comités techniques en ce qui concerne les priorités techniques et les questions relatives au budget.
- Examen et évaluation des recommandations formulées par les conférences régionales en ce qui concerne les priorités régionales et les questions relatives au budget.
- Évaluation, le cas échéant, de problèmes majeurs liés à la situation de l'alimentation et de l'agriculture dans le monde.
- Décisions concernant d'éventuels ajustements du PTB.
- Recommandations à la Conférence concernant la résolution portant sur le Programme et le budget, précisant notamment la teneur et le montant du budget.
- Recommandation du thème principal du débat général de la session de la Conférence.
- Recommandation de l'ordre du jour provisoire de la session de la Conférence.

Méthodes de travail:

- Réunions de coordination informelles des présidents et des secrétariats du Comité financier, du Comité du Programme, des conférences régionales et des comités techniques, avec pour modérateur le Président indépendant du Conseil.
- Réunions de coordination informelles des présidents des groupes régionaux et de membres du Secrétariat de rang élevé, avec pour modérateur le Président indépendant du Conseil.
- Contacts réguliers entre le Président indépendant du Conseil et la Direction de la FAO.

B. Suivi de la mise en œuvre des décisions de gouvernance

Résultat: Le Conseil assure un suivi régulier de l'application des décisions relatives à la gouvernance.

Indicateurs et objectifs:

- Le Conseil contrôle l'application en temps voulu des décisions de gouvernance prises par la Conférence et le Conseil, et le rapport de la Conférence en fait état.
- Le Conseil examine et évalue les recommandations sur les mesures à prendre pour accroître l'efficacité des Organes directeurs avant qu'elles soient soumises à la Conférence.

Produits: Des décisions claires et précises et des recommandations à la Conférence.

Activités:

- Examen et évaluation des décisions de gouvernance du Conseil.
- Examen et évaluation des recommandations du Groupe de travail à composition non limitée concernant les mesures à prendre pour accroître l'efficacité des organes directeurs, y compris leur représentation.
- Examen des programmes de travail pluriannuels des organes directeurs et évaluation des rapports sur leur état d'avancement.
- Recommandations et décisions sur la convocation de réunions ministérielles, si nécessaire.
- Examen et évaluation des questions relatives aux traités, aux conventions et aux accords conclus dans le cadre de la FAO.
- Examen de l'évolution des débats au sein d'autres instances intéressant la FAO.

Méthodes de travail:

- Réunions de coordination informelles des présidents et des secrétariats du Comité des questions constitutionnelles et juridiques (CQCJ), du Comité financier, du Comité du Programme, des conférences régionales et des comités techniques, avec pour modérateur le Président indépendant du Conseil.
- Réunions de coordination informelles des présidents des groupes régionaux et de membres du Secrétariat de rang élevé, avec pour modérateur le Président indépendant du Conseil.
- Contacts réguliers entre le Président indépendant du Conseil et la Direction de la FAO.
- Avis des organes statutaires, par l'entremise des comités techniques.

C. Exercice des fonctions de supervision

Résultat: Pour les questions juridiques, éthiques, financières et administratives, des cadres, des politiques et des systèmes opérants sont en place et sont régulièrement suivis par le Conseil.

Indicateurs et objectifs:

- L'action de l'Organisation s'inscrit dans le cadre juridique, financier et administratif qui est le sien.
- Les résultats de l'Organisation sont évalués de manière transparente, indépendante et professionnelle, une vérification des comptes et un contrôle de l'éthique sont assurés.
- Les élections prévues par les Textes fondamentaux ont lieu aux dates fixées.

- Les politiques sont mises en œuvre et les systèmes fonctionnent conformément aux règles et aux normes établies.
- Le calendrier proposé des sessions des organes directeurs de la FAO et des autres réunions principales est conforme au calendrier des sessions relatives à la mise en œuvre du système de programmation, de budgétisation et de suivi axé sur les résultats.

Produits: Des décisions claires et précises et des recommandations à la Conférence.

Activités:

- Examen et évaluation des recommandations et décisions du Comité financier concernant l'exécution du budget et le Programme, les virements entre chapitres budgétaires et la situation financière de l'Organisation, y compris la mobilisation des ressources et les contributions volontaires.
- Examen et évaluation des recommandations du Comité financier concernant l'éthique et la vérification intérieure et extérieure des comptes.
- Examen et évaluation des recommandations du Comité financier concernant les politiques et les systèmes en place, tant au Siège que dans les bureaux décentralisés, en ce qui concerne les ressources humaines, les procédures administratives et de travail, les achats et les passations de marchés, ainsi que les technologies de l'information et de la communication.
- Examen et évaluation des recommandations du Comité du Programme et du Comité financier concernant les évaluations indépendantes.
- Examen et évaluation des recommandations du CQCJ sur les questions constitutionnelles et juridiques.

Méthodes de travail:

- Avis du Comité financier, du Comité du Programme et de leurs réunions conjointes, ainsi que du CQCJ.
- Examen approfondi d'une question de fond que le Conseil choisit tous les deux ans.
- Contacts réguliers entre le Président indépendant du Conseil et la Direction de la FAO.

D. Suivi de la mise en œuvre du PAI et des prochaines étapes du processus de réforme

Résultats: Le Conseil assure un suivi régulier de l'avancement global de la mise en œuvre du Plan d'action immédiate.

Indicateurs et objectifs:

- Des rapports de la Direction concernant les progrès réalisés dans l'application du PAI sont soumis en temps voulu à toutes les sessions du Conseil.
- Les recommandations faites par le Conseil sur la mise en œuvre du PAI sont consignées dans le rapport du CoC-EEI à la Conférence portant sur le PAI, et sont approuvées par la Conférence en 2011. Après 2011, les recommandations liées au PAI sont soumises à la Conférence.

Produits: Des recommandations et décisions claires et précises soumises à la Conférence dans un rapport spécifique.

Activités:

- Examen et évaluation des rapports de la Direction concernant les progrès de la mise en œuvre du PAI.
- Examen et évaluation des recommandations relatives au PAI formulées par le Comité financier, le Comité du Programme et leurs réunions conjointes, le CQCJ, les conférences régionales et les comités techniques.

Méthodes de travail:

- ~~Consultation de la documentation produite pour les réunions du CoC-EEL.*~~
- Consultations et séminaires informels entre les Membres.

E. Suivi des résultats obtenus par la Direction

Résultat: Examen et suivi réguliers, par le Conseil, des objectifs de performance préétablis.

Indicateurs et objectifs:

- Les résultats obtenus par la Direction sont conformes aux objectifs de performance établis.
- Les objectifs de performance sont ajustés, le cas échéant.

Produits: Des décisions claires et précises et des recommandations à la Conférence.

Activités:

- Contrôle des résultats obtenus par la Direction au regard des objectifs de performance fixés dans le cadre du système de budgétisation et de gestion axé sur les résultats, sur la base du PMT/PTB et des rapports du Comité financier, du Comité du Programme et de leurs réunions conjointes.
- Examen de la contribution des ressources extrabudgétaires au cadre des résultats de l'Organisation.
- Organisation régulière d'une évaluation transparente, professionnelle et indépendante des résultats de l'Organisation par rapport aux résultats et effets attendus de ses activités.
- Examen des recommandations d'ajustement du Comité du Programme et du Comité financier concernant la mise en œuvre du PTB.

Méthodes de travail:

- Contacts réguliers entre le Président indépendant du Conseil et la Direction de la FAO.
- Consultations et séminaires informels entre les Membres.

F. Planification des activités et méthodes de travail

Résultats: Le Conseil fonctionne de manière efficiente, selon une approche prévisionnelle et ouverte à tous, conformément aux plans de travail établis et en appliquant des méthodes de travail améliorées.

Indicateurs et objectifs:

- Les ordres du jour du Conseil sont bien ciblés.
- Les rapports du Conseil sont concis, contiennent principalement des conclusions, des décisions et des recommandations, et sont mis à la disposition des Membres peu de temps après la clôture de la session.
- Les documents du Conseil ont une page de couverture uniformisée et incluent un encadré mettant en évidence l'action proposée.
- Les documents du Conseil sont mis à disposition quatre semaines avant la session.

Produits:

- Programme de travail pluriannuel du Conseil.
- Note révisée sur les méthodes de travail du Conseil.

Activités:

- Préparation du programme de travail pluriannuel du Conseil, avec des indicateurs de performance.
- Préparation d'un rapport intérimaire sur le programme de travail pluriannuel du Conseil, à soumettre à la Conférence.
- Examen régulier des méthodes de travail du Conseil, y compris les mesures de la performance.
- Examen de l'état de la mise en œuvre des décisions du Conseil.

- Étude et comparaison de la gouvernance d'autres organisations internationales en vue d'éventuelles améliorations à apporter aux méthodes de travail du Conseil et à l'exécution de son programme de travail pluriannuel.

Méthodes de travail:

- Délibérations structurées et bien ciblées durant les sessions du Conseil.
- Prise de dispositions efficaces pour la rédaction des rapports du Conseil.
- Activités régulières entre les sessions déterminées selon l'intérêt qu'elles présentent et la priorité qui leur est accordée.
- En tant que de besoin, renforcement des ressources humaines et financières mobilisées par le Secrétariat pour l'exécution et le suivi du programme de travail pluriannuel.
- Réunions informelles des présidents des Groupes régionaux et de membres du Secrétariat de rang élevé, avec pour modérateur le Président indépendant du Conseil.
- Contacts réguliers entre le Président indépendant du Conseil et la Direction de la FAO.

G. Actions du PAI non achevées

À sa cent quarante-quatrième session (juin 2012), le Conseil a demandé que les actions du PAI qui n'avaient pas été menées à bien soient ajoutées au programme de travail pluriannuel:

	Actions du PAI accusant un retard	Date d'achèvement prévue
	Réforme des organes directeurs	
	Le Conseil:	
2.18	Le Conseil soumettra à la Conférence une recommandation claire concernant la résolution portant sur le programme et le budget, précisant notamment le montant du budget.	30.06.2013
	Nomination et mandat du Directeur général	
2.100	c) la Conférence de la FAO examinera les qualifications souhaitables pour le poste de Directeur général définies par le CoC-EEI en 2009 en vue de leur approbation.	30.06.2013
	Suivi par les organes directeurs	
4.4	D'autres changements éventuels concernant la composition du Conseil et sa représentativité régionale et, sur la base d'avis du CQCJ, tout changement à apporter aux Textes fondamentaux lors de la session 2009 de la Conférence.	30.06.2013
	Éthique	
3.36	Examen du rapport annuel ou biennal du Comité de l'éthique par le Conseil sur la base des conclusions et recommandations du CQCJ et du Comité financier	30.03.2013
	Décentralisation	
3.84	<p>En distinguant clairement entre les bureaux bien établis et tout plan concernant des bureaux supplémentaires, rationaliser la couverture des bureaux de pays suivant les résultats de l'examen, en utilisant des critères convenus, compte tenu à la fois des emplacements existants et potentiels, de l'efficacité, des économies prévues et de l'analyse coût/avantages. L'application des conclusions de l'examen permettra d'éliminer au moins le déficit structurel dans les bureaux des représentants dans les pays (Représentants de la FAO) grâce à d'autres formes de présence sur place, des réductions supplémentaires étant souhaitables pour libérer des ressources en vue d'améliorer le fonctionnement des bureaux décentralisés.</p> <p>Critères à appliquer:</p> <ul style="list-style-type: none"> a) taille du programme de la FAO (ratio indicatif des coûts du bureau par rapport à l'importance du programme 1:3); b) engagement en faveur des cadres nationaux de priorités à moyen terme élaborés avec la FAO; c) taille et degré de pauvreté des populations dépendant de l'agriculture; d) priorité donnée aux pays les moins avancés; e) potentiel de l'agriculture pour la croissance économique; f) facilité de couverture à partir d'un autre pays; g) possibilités de représentations partagées ou pleinement conjointes avec le système des Nations Unies, en particulier avec les autres institutions ayant leur siège à Rome, et d'autres organisations régionales, selon le cas; h) consentement des gouvernements à couvrir les coûts de la présence de la FAO sur leur territoire. 	31.12.2013

	Actions du PAI en bonne voie	Date d'achèvement prévue
	Réforme des organes directeurs	
	Organes statutaires, conventions, traités, Codex, etc.	
2.69	Réaliser une étude en vue d'apporter les modifications nécessaires pour permettre aux organes statutaires qui le souhaitent d'exercer une autorité financière et administrative et de mobiliser des financements supplémentaires auprès de leurs membres, tout en demeurant dans le cadre de la FAO et en continuant à lui adresser des rapports.	31.12.2013
	Autres mesures destinées à améliorer la gouvernance de la FAO	
2.70	Le Conseil, le Comité du Programme et le Comité financier, le CQCJ, les conférences régionales et les comités techniques devront chacun:	30.06.2013
2.71	a) préparer une fois par exercice biennal un programme de travail sur quatre années au moins, qui sera examiné par le Conseil et/ou la Conférence (conformément à leurs filières hiérarchiques respectives);	30.06.2013
2.72	b) établir un rapport sur les progrès accomplis par rapport au programme de travail tous les deux ans, pour examen également par le Conseil et/ou la Conférence.	30.06.2013
2.74	La Conférence évaluera l'introduction des réformes concernant la gouvernance, notamment le rôle et le fonctionnement des conférences régionales, avec un examen indépendant à l'appui de ce processus.	30.06.2015
	Suivi par les organes directeurs	
4.1	Le Conseil suivra l'état d'avancement de la mise en œuvre du Plan d'action immédiate et fera rapport à la Conférence à sa trente-sixième session (2009) et à sa trente-septième session (2011). Pour ce faire, il bénéficiera de l'appui du Comité du Programme et du Comité financier et de rapports de la Direction.	31.12.2013
	Évaluation	
2.78	Budget d'évaluation: Le budget alloué à l'évaluation sera porté à 0,8-1 pour cent du budget total du Programme ordinaire (sur deux exercices biennaux) et, une fois arrêté par les organes directeurs dans le cadre du processus d'approbation du PTB, sera alloué dans sa totalité au Bureau chargé de l'évaluation. Tous les donateurs de fonds extrabudgétaires respecteront la décision du Conseil d'allouer à l'évaluation au moins 1 pour cent de tous les fonds extrabudgétaires.	31.12.2013
2.83	a) Examen indépendant de la fonction d'évaluation tous les six ans; rapport à la Direction et au Conseil, assorti des recommandations du Comité du Programme.	01.01.2016
	Réforme de la programmation, de la budgétisation et de la gestion axée sur les résultats	
	Objectifs stratégiques de la FAO et nouveau Cadre fondé sur les résultats	
3.88	Mettre en place pour les bureaux décentralisés des critères d'évaluation et un système de contrôle et d'établissement de rapports fondé sur les performances.	31.12.2013
	Réforme de la programmation, de la budgétisation et de la gestion axée sur les résultats	
7.1	Mise en évidence des domaines d'amélioration et définition des actions visant à améliorer la gestion axée sur les résultats.	31.12.2013

	Actions du PAI en bonne voie	Date d'achèvement prévue
3.11	Outre le compte de capital et le PCT, introduction de dispositions permettant de reporter d'un exercice à l'autre jusqu'à cinq pour cent du budget statutaire, de manière à lisser les recettes et les dépenses et à réduire ainsi la part des transactions dispendieuses et inefficaces.	31.12.2013
	Conception du nouveau modèle de planification et d'établissement du budget	
7.2	Conception du nouveau modèle de planification et d'établissement du budget, définition de la nouvelle structure du PTB, formulation des grandes lignes du nouveau cadre logique type simplifié pour les budgets « projets » et les éléments nécessaires au nouveau système normalisé d'établissement des rapports.	31.12.2013
	Interdisciplinarité	
6.2	Cinq pour cent du budget alloué aux directeurs généraux adjoints pour le travail interdisciplinaire.	31.12.2013
	Décentralisation	
3.76	Le Comité du Programme et le Comité financier aideront le Conseil à assurer le contrôle des politiques pour tous les aspects de la décentralisation, et notamment la mise en œuvre du Plan d'action immédiate.	31.12.2013
	Partenariats	
3.109	Opérer la mise en œuvre opérationnelle et l'application d'une stratégie de partenariat renouvelée avec la société civile et de la stratégie de partenariat avec le secteur privé. Entreprendre une évaluation et un inventaire des partenariats, et envisager la possibilité de partenariats plus développés avec la société civile et le secteur privé. Lancer de nouveaux partenariats ou renouveler ceux qui existent en étudiant les possibilités d'autres activités conjointes et collaborations avec le secteur privé et les organisations de la société civile.	31.12.2013
3.110	Opérer la mise en œuvre opérationnelle et l'application de stratégies de partenariats conformément au Cadre stratégique de la FAO. Poursuivre le renforcement de la collaboration au sein du système des Nations Unies, y compris entre les institutions des Nations Unies ayant leur siège à Rome. Développer et mettre en œuvre des activités de formation pour tous les partenariats de l'Organisation. Préparer et diffuser du matériel de communication.	31.12.2013
3.111	Poursuivre encore les partenariats avec les institutions des Nations Unies ayant leur siège à Rome, pour des synergies aboutissant à la fois à des gains d'efficacité et à une plus grande efficacité grâce à une utilisation pleine et entière des avantages comparatifs des trois organisations dans le cadre de leurs mandats respectifs, en particulier en ce qui concerne:	31.12.2013
3.112	a) les domaines du programme technique qui présentent une interface et un chevauchement, que ce soit en ce qui concerne les travaux normatifs ou les travaux de développement;	31.12.2013
3.113	b) l'administration et les services communs (en prenant note des conclusions de l'Examen détaillé);	31.12.2013
3.114	c) les fonctions conjointes de contrôle, notamment l'évaluation.	31.12.2013
3.115	Des réunions conjointes régulières des directions des organisations avec les Membres permettront d'examiner les progrès réalisés.	31.12.2013

	Actions du PAI en bonne voie	Date d'achèvement prévue
3.116	Les progrès réalisés et les propositions doivent être examinés chaque année par le Conseil sur la base des recommandations et conclusions du Comité du Programme et du Comité financier.	31.12.2013
3.117	Formulation d'un mécanisme de suivi pour assurer le retour d'information et l'amélioration constante des collaborations de partenariat et de la stratégie de la FAO.	31.12.2013
	Voyages	
7.15	Initiatives conjointes avec d'autres institutions ayant leur siège à Rome – Voyages	31.12.2013
	Modèle de service administratif et Manuel de la FAO	
	Manuel de la FAO	
7.22	Effectuer un remaniement approfondi du Manuel de la FAO, en examinant et en publiant un cadre simplifié, afin que les fonctionnaires de tous les lieux d'affectation puissent comprendre les règlements et statuts de la FAO et s'y conformer.	31.12.2013
	IPSAS (et remplacement des normes de comptabilité)	
3.42	Création et installation d'une version de terrain d'Oracle adaptée aux besoins des représentants de la FAO. Note: Certaines actions rapides auront été menées à bien d'ici à la session extraordinaire de la Conférence; d'autres postes importants entraînant des dépenses après la Conférence sont présentés ci-après (par exemple, Examen détaillé et gestion des performances).	31.12.2013
7.24	La mise en œuvre des normes comptables internationales du secteur public (IPSAS) est une initiative de première importance pour la Division des finances et la FAO dans son ensemble.	31.12.2013
	Autres actions dans le domaine des TI	
7.0	Renforcement de la gouvernance des technologies de l'information. Toutes les fonctions doivent se conformer à des processus formels, par exemple les procédures de demande de changement/projet, la gestion de projets et les processus de développement.	31.12.2013
7.26	Conception du Système d'information sur la gestion.	31.12.2013
	Gestion des risques de l'Organisation	
3.54	Mise en œuvre intégrale de la structure de gestion des risques de l'entreprise et des systèmes (institutionnalisation).	31.12.2013
	Changement de culture institutionnelle	
3.32	Mise en œuvre de la vision.	31.12.2013
	Autres actions dans le domaine des ressources humaines	
3.75	Intervention des organes directeurs comme de la Direction pour obtenir des changements au niveau du régime commun du système des Nations Unies: a) élaborer des propositions pour la modification du régime commun; b) présenter les changements à l'ONU.	31.12.2013

	Actions du PAI en bonne voie	Date d'achèvement prévue
	Unité de gestion du programme d'exécution du PAI	
	Dispositions de la Direction de la FAO en vue de la mise en œuvre du suivi de l'EEI	
4.9	ii) des groupes de travail spécialisés, notamment pour l'Examen détaillé et l'Équipe chargée du changement, composés de personnes provenant de toutes les unités et de tous les niveaux de l'Organisation (décentralisés et centralisés).	31.12.2013
	Communication PAI	
4.9a	Communication PAI-employés	31.12.2013
4.9b	Communication PAI-membres	31.12.2013

APPENDICE**Sessions et Plan de travail du Conseil**

1. Le Conseil tient au moins cinq sessions par exercice biennal, comme suit:
 - a) deux sessions durant la première année de l'exercice;
 - b) une session 60 jours au moins avant la session ordinaire de la Conférence, pendant laquelle le Conseil, notamment, formule des recommandations à la Conférence sur le Cadre stratégique (tous les quatre ans), le PMT et le PTB;
 - c) une session immédiatement après la session ordinaire de la Conférence, pendant laquelle le Conseil, notamment, élit les présidents et les membres du Comité du Programme, du Comité financier et du CQCJ; et
 - d) une session vers la fin de la deuxième année de l'exercice biennal.
2. Le plan de travail indicatif à évolution continue du Conseil est présenté dans ses grandes lignes dans les tableaux ci-après et pourra être ajusté, s'il y a lieu, par le Conseil, et comprendre les dates effectives des sessions des organes qui lui rendent compte. On a ajouté dans ce cas « à déterminer » à certaines entrées.
3. À ses sessions, le Conseil examine un document sur l'état de la mise en œuvre des décisions prises à sa précédente session.
4. À la fin de chaque session, le Conseil examine l'ordre du jour provisoire de la session suivante.
5. Des questions de fond sont régulièrement examinées aux sessions du Conseil, concernant notamment les thèmes suivants:
 - vérification des comptes, éthique et d'autres questions de contrôle;
 - ressources humaines;
 - mobilisation des ressources, y compris les contributions volontaires;
 - décentralisation;
 - achats et passation de marchés;
 - technologies de l'information et de la communication;
 - évaluations indépendantes;
 - évolution à l'échelle du système des Nations Unies des questions de contrôle ayant une incidence sur la FAO.

Cent quarante-sixième session du Conseil, avril 2013

Questions relatives au Programme, au budget, aux finances et à l'administration

- 1) Examen du cadre stratégique*
- 2) Plan à moyen terme (2014-2017) et du Programme de travail et budget (2014-2015) - Recommandation à la Conférence sur le montant du budget
- 3) Rapport intérimaire sur la mise en œuvre du Plan d'action immédiate
- 4) Rapport de la Réunion conjointe du Comité du Programme et du Comité financier (mars 2013)
- 5) Rapport du Comité du Programme (mars 2013)
- 6) Rapport du Comité financier (mars 2013)

Comité des questions constitutionnelles et juridiques

- 7) Rapport du Comité des questions constitutionnelles et juridiques (mars 2013)*

Questions relatives à la gouvernance

- 8) Organisation de la trente-huitième session de la Conférence (y compris calendrier provisoire) - Recommandations à la Conférence
- 9) Programme de travail pluriannuel du Conseil pour 2013-2016*
- 10) État de la mise en œuvre des décisions du Conseil

Autres questions

- 11) Rapport annuel du Conseil d'administration du PAM relatif à ses activités en 2012
- 12) Calendrier 2013-2014 des sessions des organes directeurs de la FAO et des autres réunions principales
- 13) Ordre du jour provisoire de la session suivante du Conseil
- 14) Méthodes de travail du Conseil

Cent quarante-septième session du Conseil, juillet 2013

Élection des membres des comités

- 1) Élection du Président et des douze membres du Comité du Programme
- 2) Élection du Président et des douze membres du Comité financier
- 3) Élection du Président et des sept membres du Comité des questions constitutionnelles et juridiques

Autres questions

- 4) Questions découlant de la session de la Conférence
- 5) Évolution des débats d'instances intéressant la FAO
- 6) Calendrier 2013-2014 des sessions des organes directeurs de la FAO et des autres réunions principales
- 7) Ordre du jour provisoire de la session suivante du Conseil
- 8) Méthodes de travail du Conseil

Cent quarante-huitième session du Conseil, décembre 2013*
<p>Questions relatives au Programme, au budget, aux finances et à l'administration</p> <p>1) Approbation des ajustements apportés au Programme de travail et budget 2014-2015</p> <p>2) Rapport intérimaire sur la mise en œuvre du Plan d'action immédiate</p> <p>3) Rapport de la Réunion conjointe du Comité du Programme et du Comité financier (octobre 2013)</p> <p>4) Rapport du Comité du Programme (octobre 2013)</p> <p>5) Rapport du Comité financier (octobre 2013)</p>
<p>Comité de la sécurité alimentaire mondiale</p> <p>6) Rapport du Comité de la sécurité alimentaire mondiale (octobre 2013)</p>
<p>Comité des questions constitutionnelles et juridiques</p> <p>7) Rapport du Comité des questions constitutionnelles et juridiques (octobre 2013)*</p>
<p>Questions relatives à la gouvernance</p> <p>8) Programmes de travail pluriannuels</p> <ul style="list-style-type: none"> • du Comité financier • du Comité du Programme • du CQCJ • des conférences régionales • des comités techniques • du Conseil <p>9) Programme de travail pluriannuel du Conseil 2014-2017</p> <p>10) État de la mise en œuvre des décisions du Conseil</p>
<p>Autres questions</p> <p>11) Élection de six membres du Conseil d'administration du PAM</p> <p>12) Évolution des débats d'instances intéressant la FAO</p> <p>13) Calendrier 2014-2015 des sessions des organes directeurs de la FAO et des autres réunions principales</p> <p>14) Ordre du jour provisoire de la session suivante du Conseil</p> <p>15) Méthodes de travail du Conseil</p>

Cent quarante-neuvième session du Conseil, juin 2014
<p>Questions relatives au Programme, au budget, aux finances et à l'administration</p> <p>1) Rapport intérimaire sur la mise en œuvre du Plan d'action immédiate</p> <p>2) Rapport de la Réunion conjointe du Comité du Programme et du Comité financier (...2014) (à déterminer)</p> <p>3) Rapport du Comité du Programme (...2014) (à déterminer)</p> <p>4) Rapport du Comité financier (...2014) (à déterminer)</p>
<p>Conférences régionales</p> <p>5) Rapport de la Conférence régionale pour l'Afrique (2014) (à déterminer)</p> <p>6) Rapport de la Conférence régionale pour l'Asie et le Pacifique (2014) (à déterminer)</p> <p>7) Rapport de la Conférence régionale pour le Proche-Orient (2014) (à déterminer)</p> <p>8) Rapport de la Conférence régionale pour l'Amérique latine et les Caraïbes (2014) (à déterminer)</p> <p>9) Rapport de la Conférence régionale pour l'Europe (2014) (à déterminer)</p> <p>10) Rapport de la Conférence informelle pour l'Amérique du Nord (2014) (à déterminer)*</p>
<p>Comité des questions constitutionnelles et juridiques</p> <p>11) Rapport du Comité des questions constitutionnelles et juridiques (...2014) (à déterminer)</p>
<p>Questions relatives à la gouvernance</p> <p>12) Programme de travail pluriannuel du Conseil 2014-2017</p> <p>13) État de la mise en œuvre des décisions du Conseil</p>
<p>Autres questions</p> <p>14) Rapport annuel du Conseil d'administration du PAM relatif à ses activités en 2013</p> <p>15) Évolution des débats d'instances intéressant la FAO</p> <p>16) Calendrier 2014-2015 des sessions des organes directeurs de la FAO et des autres réunions principales</p> <p>17) Ordre du jour provisoire de la session suivante du Conseil</p> <p>18) Méthodes de travail du Conseil</p>

Cent cinquantième session du Conseil, décembre 2014*
<p>Questions relatives au Programme, au budget, aux finances et à l'administration</p> <p>1) Rapport sur l'exécution du Programme 2012-2013</p> <p>2) Rapport intérimaire sur la mise en œuvre du Plan d'action immédiate</p> <p>3) Rapport de la Réunion conjointe du Comité du Programme et du Comité financier (...2014) (à déterminer)</p> <p>4) Rapport du Comité du Programme (...2014) (à déterminer)</p> <p>5) Rapport du Comité financier (...2014) (à déterminer)</p>
<p>Comités techniques et Comité de la sécurité alimentaire mondiale</p> <p>6) Rapport du Comité des produits (2014) (à déterminer)</p> <p>7) Rapport du Comité de l'agriculture (2014) (à déterminer)</p> <p>8) Rapport du Comité des pêches (2014) (à déterminer)</p> <p>9) Rapport du Comité des forêts (2014) (à déterminer)</p> <p>10) Rapport du Comité de la sécurité alimentaire mondiale (2014) (à déterminer)</p>
<p>Comité des questions constitutionnelles et juridiques</p> <p>11) Rapport du Comité des questions constitutionnelles et juridiques (...2014) (à déterminer)</p>
<p>Questions relatives à la gouvernance</p> <p>12) Organisation de la trente-neuvième session de la Conférence de la FAO (y compris ordre du jour provisoire et recommandation du Conseil sur un thème majeur à proposer pour le débat général à la Conférence)</p> <p>13) Programme de travail pluriannuel du Conseil pour 2015-2018*</p> <p>14) État de la mise en œuvre des décisions du Conseil</p>
<p>Autres questions</p> <p>15) Élection de six membres du Conseil d'administration du PAM</p> <p>16) Évolution des débats d'instances intéressant la FAO</p> <p>17) Calendrier 2014-2015 des sessions des organes directeurs de la FAO et des autres réunions principales</p> <p>18) Ordre du jour provisoire de la session suivante du Conseil</p> <p>19) Méthodes de travail du Conseil</p>

Cent cinquante et unième session du Conseil, avril 2015
<p>Questions relatives au Programme, au budget, aux finances et à l'administration</p> <p>1) Examen du Plan à moyen terme (2014-2017) et du Programme de travail et budget (2016-2017) - Recommandation à la Conférence sur le montant du budget</p> <p>2) Rapport intérimaire sur la mise en œuvre du Plan d'action immédiate</p> <p>3) Rapport de la Réunion conjointe du Comité du Programme et du Comité financier (...2015) (à déterminer)</p> <p>4) Rapport du Comité du Programme (...2015) (à déterminer)</p> <p>5) Rapport du Comité financier (...2015) (à déterminer)</p>
<p>Comité des questions constitutionnelles et juridiques</p> <p>6) Rapport du Comité des questions constitutionnelles et juridiques (...2015) (à déterminer)</p>
<p>Questions relatives à la gouvernance</p> <p>7) Organisation de la trente-neuvième session de la Conférence (y compris calendrier provisoire) - Recommandations à la Conférence</p> <p>8) Programme de travail pluriannuel du Conseil pour 2015-2018*</p> <p>9) État de la mise en œuvre des décisions du Conseil</p>
<p>Autres questions</p> <p>10) Rapport annuel du Conseil d'administration du PAM relatif à ses activités en 2014</p> <p>11) Calendrier 2015-2016 des sessions des organes directeurs de la FAO et des autres réunions principales</p> <p>12) Ordre du jour provisoire de la session suivante du Conseil</p> <p>13) Méthodes de travail du Conseil</p>

Cent cinquante-deuxième session du Conseil, juillet 2015
<p>Élection des membres des comités</p> <p>1) Élection du Président et des douze membres du Comité du Programme</p> <p>2) Élection du Président et des douze membres du Comité financier</p> <p>3) Élection du Président et des sept membres du Comité des questions constitutionnelles et juridiques</p>
<p>Autres questions</p> <p>4) Questions découlant de la session de la Conférence</p> <p>5) Évolution des débats d'instances intéressant la FAO</p> <p>6) Calendrier 2015-2016 des sessions des organes directeurs de la FAO et des autres réunions principales</p> <p>7) Ordre du jour provisoire de la session suivante du Conseil</p> <p>8) Méthodes de travail du Conseil</p>

Cent cinquante-troisième session du Conseil, novembre 2015
<p>Questions relatives au Programme, au budget, aux finances et à l'administration</p> <p>1) Approbation des ajustements apportés au Programme de travail et budget 2016-2017</p> <p>2) Rapport intérimaire sur la mise en œuvre du Plan d'action immédiate</p> <p>3) Rapport de la Réunion conjointe du Comité du Programme et du Comité financier (...2015) (à déterminer)</p> <p>4) Rapport du Comité du Programme (...2015) (à déterminer)</p> <p>5) Rapport du Comité financier (...2015) (à déterminer)</p>
<p>Comité de la sécurité alimentaire mondiale</p> <p>6) Rapport du Comité de la sécurité alimentaire mondiale (octobre 2015) (à déterminer)</p>
<p>Comité des questions constitutionnelles et juridiques</p> <p>7) Rapport du Comité des questions constitutionnelles et juridiques (...2015) (à déterminer)</p>
<p>Questions relatives à la gouvernance</p> <p>8) Programmes de travail pluriannuels</p> <ul style="list-style-type: none"> • du Comité financier • du Comité du Programme • du CQCJ • des conférences régionales • des comités techniques • du Conseil <p>9) Programme de travail pluriannuel du Conseil 2016-2019</p> <p>10) État de la mise en œuvre des décisions du Conseil</p>
<p>Autres questions</p> <p>11) Élection de six membres du Conseil d'administration du PAM</p> <p>12) Évolution des débats d'instances intéressant la FAO</p> <p>13) Calendrier 2016-2017 des sessions des organes directeurs de la FAO et des autres réunions principales</p> <p>14) Ordre du jour provisoire de la session suivante du Conseil</p> <p>15) Méthodes de travail du Conseil</p>

Cent cinquante-quatrième session du Conseil, juin 2016*
<p>Questions relatives au Programme, au budget, aux finances et à l'administration</p> <p>1) Rapport de la Réunion conjointe du Comité du Programme et du Comité financier (...2016) (à déterminer)</p> <p>2) Rapport du Comité du Programme (...2016) (à déterminer)</p> <p>3) Rapport du Comité financier (...2016) (à déterminer)</p>
<p>Conférences régionales</p> <p>4) Rapport de la Conférence régionale pour l'Afrique (2016) (à déterminer)</p> <p>5) Rapport de la Conférence régionale pour l'Asie et le Pacifique (2016) (à déterminer)</p> <p>6) Rapport de la Conférence régionale pour le Proche-Orient (2016) (à déterminer)</p> <p>7) Rapport de la Conférence régionale pour l'Amérique latine et les Caraïbes (2016) (à déterminer)</p> <p>8) Rapport de la Conférence régionale pour l'Europe (2016) (à déterminer)</p> <p>9) Rapport de la Conférence informelle pour l'Amérique du Nord (2016) (à déterminer)</p>
<p>Comité des questions constitutionnelles et juridiques</p> <p>10) Rapport du Comité des questions constitutionnelles et juridiques (...2016) (à déterminer)</p>
<p>Questions relatives à la gouvernance</p> <p>11) Programme de travail pluriannuel du Conseil 2016-2019</p> <p>12) État de la mise en œuvre des décisions du Conseil</p>
<p>Autres questions</p> <p>13) Rapport annuel du Conseil d'administration du PAM relatif à ses activités en 2015</p> <p>14) Évolution des débats d'instances intéressant la FAO</p> <p>15) Calendrier 2016-2017 des sessions des organes directeurs de la FAO et des autres réunions principales</p> <p>16) Ordre du jour provisoire de la session suivante du Conseil</p> <p>17) Méthodes de travail du Conseil</p>

Cent cinquante-cinquième session du Conseil, novembre 2016*
<p>Questions relatives au Programme, au budget, aux finances et à l'administration</p> <p>1) Examen du cadre stratégique</p> <p>2) Rapport sur l'exécution du Programme 2014-2015</p> <p>3) Rapport intérimaire sur la mise en œuvre du Plan d'action immédiate</p> <p>4) Rapport de la Réunion conjointe du Comité du Programme et du Comité financier (...2016) (à déterminer)</p> <p>5) Rapport du Comité du Programme (...2016) (à déterminer)</p> <p>6) Rapport du Comité financier (...2016) (à déterminer)</p>
<p>Comités techniques et Comité de la sécurité alimentaire mondiale</p> <p>7) Rapport du Comité des produits (2016) (à déterminer)</p> <p>8) Rapport du Comité de l'agriculture (2016) (à déterminer)</p> <p>9) Rapport du Comité des pêches (2016) (à déterminer)</p> <p>10) Rapport du Comité des forêts (2016) (à déterminer)</p> <p>11) Rapport du Comité de la sécurité alimentaire mondiale (2016) (à déterminer)</p>
<p>Comité des questions constitutionnelles et juridiques</p> <p>12) Rapport du Comité des questions constitutionnelles et juridiques (...2016) (à déterminer)</p>
<p>Questions relatives à la gouvernance</p> <p>13) Organisation de la quarantième session de la Conférence de la FAO (y compris ordre du jour provisoire et recommandation du Conseil sur un thème majeur à proposer pour le débat général à la Conférence)</p> <p>14) Programme de travail pluriannuel du Conseil 2017-2020</p> <p>15) État de la mise en œuvre des décisions du Conseil</p>
<p>Autres questions</p> <p>16) Élection de six membres du Conseil d'administration du PAM</p> <p>17) Évolution des débats d'instances intéressant la FAO</p> <p>18) Calendrier 2017-2018 des sessions des organes directeurs de la FAO et des autres réunions principales</p> <p>19) Ordre du jour provisoire de la session suivante du Conseil</p> <p>20) Méthodes de travail du Conseil</p>